

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 37 (1899)  
**Heft:** 43

**Artikel:** Mé dè bragua què dè fé  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-197793>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'air un grand signe de croix qu'on eût dit s'étendre jusqu'aux plus hautes cimes où brillait la neige, qui enveloppait tout l'alpage, les chalets, les gens, et les bêtes, dans le geste de protection.

*Et benedicat vos !* Soyez protégés de l'orage, vaches, taureau, génissons et bergers. Que les orages de la vie nous épargnent aussi nous autres, les sceptiques ou les incrédules, qui, tête nue, sous le beau soleil de juillet, avons envie la foi robuste et simple des pauvres hommes d'Emaney !

JULES CD.

### Les demoiselles du téléphone.

Sous ce titre, le *Gaulois* a publié un spirituel et amusant article de M. Adrien Vely, duquel nous détachons les passages suivants :

Si le bon Dieu m'avait fait demoiselle, je voudrais être demoiselle du téléphone.

Les demoiselles du téléphone occupent, en effet, une place d'élite dans la société contemporaine. D'abord, elles sont cachées aux yeux des profanes, comme certaines divinités mystérieuses. Tout le monde en a entendu parler, tout le monde même les a entendus parler d'une voix lointaine et comme venant d'un autre monde. Bien peu peuvent se vanter, Acétons audacieux, d'avoir vu ces Dianes prohibées. Et ce n'est pourtant pas faute, pour beaucoup, dans un mouvement d'impatience, de les avoir envoyées au bain.

Les demoiselles du téléphone planent au-dessus des petites misères terrestres. Elles entendent monter jusqu'à elles les plaintes, les récriminations de toute une humanité impatiente, et elles ne s'en émeuvent point. Elles demeurent impassibles, indifférentes, sereines, en présence des orages même qu'elles déchaînent. Tandis que grondent au-dessous d'elles le mécontentement des foules et la menace du désabonnement universel, elles s'entre tiennent dans le langage des dieux, de leurs petites affaires, avec une familière gravité. Parfois, quand les appels d'en bas retentissent trop bruyamment, quand les manœuvres d'une clientèle insurgée résonnent trop fort, l'une d'elles daigne se déranger pour gourmander l'importun comme il le mérite.

Et le malheureux abonné, l'oreille collée au récepteur depuis une demi-heure, entend une voix mélodieuse mais brève lui dire, sur un ton qui n'admet pas de réplique :

— Pas libre !

Ou bien :

— En communication !

Ou bien :

— Ne répond pas :

Et l'abonné se résigne, parce que l'abonné ne sera pas l'abonné s'il ne se résignait pas.

Ces demoiselles du téléphone vont avoir un nouvel hôtel qui s'élève rue des Renaudes et sera inauguré à la fin de l'année. Il sera charmant. Ses murs tout blancs sont ornés de guirlandes vertes. Le vert est pourtant la couleur de l'espérance, messieurs les abonnés, et je crois déjà vous entendre implorer, penchés sur un appareil, ces demoiselles en ces termes :

Belles Philis, on désespère,

Alors qu'on espère toujours.

Nous passerons rapidement devant les sous-sols et le rez-de-chaussée, où les réseaux inextricables des fils arrivent, se débrouillent, se répartissent et d'où ils montent à l'étage supérieur, où se tiendront les inaccessibles prétresses.

Là, ce sera un paradis, un eden, un eldorado. Figurez-vous une vaste salle lumineuse, grâce à une verrière placée à plusieurs mètres de hauteur.

Il y régnera, en été, une douce fraîcheur, en hiver, une chaleur tempérée.

Mais l'excellent architecte M. Boussard ne s'en est pas tenu là. Il s'est ingénier à procurer à ces jeunes filles mille douceurs nouvelles.

Il a aménagé à leur intention des vestiaires, des lavabos, des salles de repos qui occupent tout un étage.

Et, dès lors, je plains davantage encore le malheureux abonné.

Je le vois appuyant désespérément sur la sonnerie de son appareil. Un signe rose apparaît. Vite, il feuillette l'annuaire pour trouver, à la page consacrée aux légendes, la traduction du dit signe. Et il lit : « Signe rose : — *Mademoiselle est en train de revêtir une toilette de soirée* ». Est-ce un signe bleu qui surgit ? En voici l'explication : « Signe bleu : — *Mademoiselle est en train de se laver les mains et de se mettre de la poudre* ». Est-ce au tour d'un signe vert ? Que veut bien dire le signe vert ? Attendez : « Signe vert : — *Mademoiselle s'est retirée dans son salon de repos et sommeille étendue sur sa chaise longue* ». Et ce n'est pas tout !

Un ventilateur, aménagé dans les sous-sols, enverra, en été, à ces bienheureuses princesses, des bouffées d'un air frais chargé des plus exquis parfums : verveine, foin coupé, iris, ambre, santal, ylang-ylang, corylopsis. Elles vivront dans une atmosphère de rêve, et si quelque profane pouvait pénétrer chez elles, il croirait être Haroun-al-Rachid entrant dans les jardins de Zobéide. Le bureau ainsi embaumé sera comme un jardin enchanté, où le gazon des oiseaux sera remplacé par le tinteron cristallin des timbres électriques.

— T'es belle et tu sens bon ! s'écriera désespérément l'infatigable abonné. Je ne dis pas le contraire ! Mais j'aimerais bien mieux avoir la communication !

### Major de table.

Un officier étranger, très fort sur la hiérarchie militaire de son pays, demandait, après avoir lu un article du *Journal de Genève*, relatif à la candidature de M. Babel au Conseil administratif, quelles étaient, dans l'armée suisse, les hautes fonctions confiées à un « major de table. »

Pour cet officier, il ne s'agissait de rien moins que d'une sorte d'intendant général chargé de tous les approvisionnements de notre armée, et dès lors l'homme investi d'un semblable grade était pour lui tout désigné pour un poste de conseiller administratif et il ne comprenait pas que l'on pût discuter ce choix. Qu'est-ce alors qu'un major de table en Suisse ?

L'embarras fut grand et personne ne se pressa de répondre.

Le major de table n'existe guère qu'à Genève ; Vaud et Neuchâtel le lui ont emprunté, et les dictionnaires, comme l'almanach de Gotha, sont muets sur l'institution.

Un major de table n'est pas un président d'assemblée ni un directeur de banquet, encore moins un chef d'orchestre ou un chef de claque, ce n'est pas non plus un automate chargé de répéter avec la régularité d'un métronome : « Messieurs, un ban cantonal, un, deux, trois !! » Ce n'est pas un convive chargé d'amuser les autres, pas plus qu'un régent qui doit maintenir l'ordre et la discipline dans les divertissements variés qui suivent les bons diners ; et pourtant c'est un peu de tout cela mêlé.

Il faut au major de table du sang-froid, de l'esprit et même du flair, car il doit pouvoir et savoir contenir toutes les petites vanités et faire valoir tous les moyens des chanteurs, orateurs ou producteurs de banalités quelconques, sans blesser des susceptibilités souvent très vives.

Un ténon que l'on priera de chanter quand la fumée des cigares aura déjà rempli la salle de réunion, se refusera à l'émission de tout son.

Monsieur X., qui ne sait que porter le toast aux dames et qui tient à se produire, deviendrait enrager si on lui donnait la parole après que le toast susdit a déjà été porté ; Monsieur Z., qui est toujours pris au dépourvu pour réciter une pièce de vers préparée longtemps d'avance, démissionnerait si on ne lui donnait pas l'occasion de faire sa petite *improvisation* ; et il en est de même pour Y., qui a la spécialité des grosses tartines patriotiques, il faut qu'il les serve chaudes et le retarder ou le laisser regagner son domicile avec un discours rentré serait le renversement du comité organisateur du banquet.

Un major de table doit avoir beaucoup d'entrain et pourtant il n'est pas non plus un bon vivant, toujours le verre en main et vidant bouteille sur bouteille à la santé de « l'orateur qui a si bien parlé » ; non, puisque les tempérants en ont d'excellents qui ne boivent que de l'eau et que le Club alpin en a même un, dit-on, qui ne boit pas du tout.

Le major de table doit diriger la partie dite *intellectuelle* d'un banquet, c'est de sa verve, de ses saillies, de son humour que dépend le succès de la réunion ; il lui faut de la poigne et du laisser-aller autoritaire au bon moment pour faire écouter les « bassins », il faut qu'il sache faire rire et plaisanter sur les propos tenus sans froisser leurs auteurs ou même ceux qui n'ont rien dit du tout ; il doit savoir provoquer des tonnerres d'applaudissements après un discours poncif ou médiocre, s'il émane d'un collègue généreux ou influent, comme il doit savoir souligner une sortie faite mal à propos ou une allocution, si chaude et si éloquente soit-elle, lorsqu'elle n'est pas dans les idées de la majorité.

Il ne doit pas avoir l'épiderme sensible, car les orateurs qui, par sa faute, ont manqué leur effet, ne se font pas faute de lui décocher quelques traits d'autant plus pointus qu'ils ont été forgés dans un moment de dépit ; il ne doit pas prendre au sérieux les éloges dont on le couvre parfois quand on ne sait pas que dire d'autre ; il ne doit pas, par contre, estimer trop haut le service qu'il rend à ses amis et s'attendre à quelque reconnaissance de leur part, car presque toujours c'est à qui oublie de le remercier ; enfin, il doit savoir clore la séance avant que la lassitude ne s'empare des assistants ou que les têtes ne s'échauffent.

Mais comment expliquer tout cela à un étranger qui ne connaît rien à nos mœurs, qui n'a jamais assisté à un de nos banquets, n'est pas au courant de nos petites rivalités locales ? Aussi la question de l'officier menaçait d'être suivie d'un silence pénible, lorsque quelqu'un dit :

— On ne peut pas vous expliquer au juste ce que c'est qu'un major de table, mais chez nous un élu du suffrage universel — conseiller municipal ou administratif, Grand Conseiller ou Conseiller d'Etat — est souvent un citoyen qui a débuté par être « major de table. »

(*Signal de Genève*.)

### Mé de braguà què de fé.

Cein a adé étà, et cein vao ètrè dè tot temps, què cilião que sè braguont lo mé sont cilião que font lo mein.

Diéro n'ein out pas derè : « Hein ! sein mè, jamé vo no sarià arrevà à férè cosse ; vo n'arià pas éta fottu dè férè cein ! » et cilião que cein diont sè crayont binsu ètrè dái lurons d'attaque, tandi que la maiti dào temps ne sont què dái lulus dè pou d'acquouet, que n'ont què la niaffe et que resseimbliont gailla à cilia motse dè la fabllia, vo sédès, cilia motse que pequâvè lè z'hégâ à cé tserroton, tandi que montâvont na poya, et que prevolâvè su la limonière, su lo piffre ào tserroton, ein sè

créyaint que, sein li, jamé la cariole ne sarai arrevaie amont lo cret.

Oï! gros dè bragua et pou dè fé! vouaique cein qu'on sè peinsè quand on oût cllião lulus à forta piliatena, que sè veintont d'avai été pertot, d'avai fè cosse, d'avai fè cein, savont tot, l'ont tot vu, n'ia min à leu po férè quiet que sai et 'na boun'eimparsa ne sont qu'dai petits compagnons à l'ovradzo et dái bedants à quoiu sarai onco prao ézi dè férè eincraire què lè macarounis sè sciyont su lè tsamps, coumeint dè la bâtsse et qu'on lè pertousé avouè 'na mèche et on virebourquein.

Faut don jamé preindré po dão boun'ardéint tot cein que cllião gaillà diont et s'ón pão lè remotsi bin adrâi quand niaffont dinse, faut pas s'ein férè fauta, coumeint cé coo que vé vo deré:

On gaillà dè pè Maracon, qu'etâi dein lè mouscatéro, avai fè la campagne dão Sonderbon, ein 47, et l'avai étâi avoué sa compagni dein lo canton de Fribor. Cé gaillà, qu'avai 'na niaffa dão tonaire, étâi lo pe croutie sordâ dè la compagni: ai rehieuves et ai z'avant-rehieuves, s'aménâvè adé tot coffo, revou tot dè travâi, lè eraijès totès naîres, son fusi et son sabro tot rouilli, et, ài rassembléiméints, l'étâi adé à l'hostiau; mà cein lo gravâvè pas, quand revégnai, dè sé pavana pè lo veladzo et dein lè pintès ein sè bragueint d'avai fè cosse et d'avai fè cein; rein qu'à l'ourè, on arâi djurâ que l'étâi lo premi sordâ dão canton dè Vaud et que l'ein savâi, po lo mein, atant qu'on colonet.

Quand don lè Fribordzâi et lè z'autro euron bastâ et que lo Sonderbon se démolî, noutron coo revêgne, à l'hotô et onna né, à la pinta, que dévezâvont dè cllia campagne, sè bragâvè qu'on dianstre; desâi que l'avai tiâ, tot solet, trai Fribordzâi ein on iadzo, d'on mimo coup, que, tandi la campagne, l'ein avai embroisoi ào mein trâi ceint cinquanta et éterti lo drobillo, sein comptâ cllião que n'avai pu qu'estraupiâ. Dessâi onco que lo capiteno et mimameint lo majo, vegniont adé l'ai démandâ coumeint failâi férè po cosse et po cein et que, sein li, on ne sâ pas cein que la compagni sarâ dévenia. Brefe! on moué dè dzanliés.

Adon, on luron que lo cognessâi du grantein et que l'attiuatâvè deblliottâ cllião gandoises, l'ai fe:

— Kaise-tè, dzanliâo que t'è! ào Sonderbon, te n'as petréti papi teri on coup dû fusi, t'arai z'u trâo poaire: d'ailleu on m'a subliâ que te n'etâi jamé quie, po cein que te tè cativè, et que t'allâvè dremi dezo on arbro tandi que tè camarardes ferraillivont, que mimameint, on iadzo que te droumessâi, te tè laissi brottâ lè frindzès dè tè z'épolettès verdès pè 'na tchirva qu'avai cein prâi po de l'herba!

\*\*

#### De tout temps il y a eu des ivrognes.

La Statistique vaudoise publie les notes suivantes, de M. Dumur, ancien président, sur la répression de l'intempérance, du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle :

« La ville épiscopale de Lausanne, appelée à recevoir constamment dans ses murs des voyageurs de toute espèce et de longues processions de pèlerins, eut sans doute de bonne heure de nombreuses hôtelleries et tavernes. Le Plaict général de 1368 déjà, réglemente avec soin ce qui concerne ces établissements et, dans ses articles 74 et 103 à 109, fournit quelques détails assez piquants. On y voit, par exemple, que cette population de passage était loin d'être toujours paisible et commode, et que tel consommateur, après avoir bu largement, était tout prêt à prendre furtivement la porte, sans payer son écot. Le tavernier en était alors à accepter des gages ou à provoquer une condamnation à l'amende.

» Pour l'habitant de la ville, et pour celui qui n'était pas le premier venu, la législation était paternelle et pleine d'une charmante mansuétude. Si par aventure quelque honnête bourgeois se trouvait de nuit en état d'ébriété et refusait de payer le vin bu, le tavernier devait bien se garder d'entrer en discussion avec lui à ce sujet. Il lui était prescrit au contraire d'allumer une lanterne, de prendre gentiment sous le bras ce client grincheux et de le reconduire lui-même ou de le faire accompagner jusqu'à domicile. Le lendemain seulement le tavernier pouvait parler de règlement de compte, mais alors il était cru sur parole jusqu'à concurrence de 5 sols ».

#### Production du vignoble. Consommation.

— D'après l'Annuaire officiel de 1869, la récolte du vin vaudois a été de 29 millions de pots (43,500,000 litres) et la consommation du vin de 65 pots (97 litres) par tête.

De 1886 à 1895, le rendement annuel du vignoble vaudois a été en moyenne de 35,488,300 litres, représentant une valeur de 45 millions de francs.

Le 20 % de la production totale du vignoble est consommé par le producteur et son personnel d'exploitation; le 25 % suffit au service des hôtels, auberges et débits du canton; le 55 % est exporté essentiellement dans les autres cantons de la Suisse.

**La plus haute réclame du monde.** — On sait que l'ascension du Mont-Blanc n'offre pas de très grandes difficultés aux alpinistes exercés. Le savant Janssen s'y est fait conduire en chaise à porteurs; il est vrai que ça lui a coûté quelque chose.

Depuis 413 ans que l'on y monte, le chiffre de 1665 ascensions a été inscrit officiellement dans le registre de Chamonix.

Malgré tout, il est probable que toutes les personnes qui ont effectué ce long trajet en ont gardé un souvenir grandiose. Mais l'une des choses qui doivent frapper le touriste au moment où il atteint le sommet, c'est de voir, au-dessus de la porte de la massive cabane que l'on a baptisée, un peu prémouvement, du nom d'observatoire Janssen, c'est de voir, disons-nous, une affiche du champagne Ruinart.

**La Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle.** — La 48<sup>me</sup> livraison de cet intéressant ouvrage, publié en français par M. F. Payot, éditeur, à Lausanne, et, en allemand, chez MM. Schmid et Francke, à Berne, sous la direction de M. Paul Seippel, professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich, contient la suite de l'histoire des sciences physiques et historiques au XIX<sup>e</sup> siècle, et le commencement de l'histoire littéraire; les lettres dans la Suisse allemande au XIX<sup>e</sup> siècle, par Oscar Friesler, rédacteur à St-Gall. Cette livraison est illustrée d'une façon très intéressante, de nombreux portraits de savants et d'historiens.

#### Carottes aux oignons à la bourgeoise.

— Ayez des carottes et à peu près un tiers de leur quantité d'oignons; coupez le tout en tranches très minces, et passez-le dans la poêle, avec de l'huile ou du beurre, ou du saindoux. Pendant cette opération, vous remuerez et retourneriez souvent avec la cuiller, afin qu'elles ne s'attachent pas: assaisonnez à l'ordinaire, et, lorsque le ragoût vous paraîtra suffisamment cuit, vous le verserez dans une cassole et ferez bouillir un moment; vous y joindrez un peu de coulis; si vous n'en avez pas, vous y suppléerez par une pincée de farine et vous mouilleriez avec du bouillon ou jus ou bouillon mitigé avec du lait; quand il aura pris goût, vous le lieerez avec deux ou trois jaunes d'œufs, un filet de vinaigre et du persil bien haché.

**Pigeon à la provençale.** — Ayez un très beau pigeon, lardez-le après l'avoir plumé, flambé et troussé, de morceaux d'anchois. Faites-le revenir dans l'huile d'olive bouillante à petit feu. Pendant ce temps, passez à la poêle de petits oignons, tous de même grosseur, et lorsqu'ils seront d'un beau jaune, ajoutez-les au pigeon; mettez une petite gousse d'ail et un bouquet de cerfeuil, mouillez ti

avec un peu de bouillon et un verre de bon vin blanc; laissez mijoter lentement et réduire la cuisson, après quoi, retirez l'ail et le cerfeuil; dégrassez un peu. Ajoutez un jus de citron, et servez le pigeon entouré de petits croûtons et des oignons.

**Pour laver les cravates ou rubans de soie,** on se servira d'eau de pommes de terre que l'on obtient en râpant des pommes de terre crues et en les pressant. Les tissus de soie lavés à cette eau se nettoient très bien, ne perdent rien de leurs couleurs et acquièrent un brillant particulier. Le savon devient ici inutile.

Un peu de pétrole dans le cirage rend celui-ci plus brillant et accélère considérablement le brillantage de la chaussure.

#### Boutades.

Une femme ayant au moins la cinquantaine est citée comme témoin dans un procès de Cour d'assises. On lui demande son âge.

— Trente-neuf ans, répond-elle sans sourciller.

Le président avec bonhomie :

— Bien; à présent, jurez de ne dire que la vérité!

Mme B..., demeurée veuve avec une fillette aujourd'hui âgée de cinq ans, va se remarier.

— Tu sais, disait l'enfant à l'une de ses petites amies, je vais avoir un papa tout neuf.

Au bureau de l'état civil, à la mairie.

Une bonne. — Je voudrais me marier d'ici à un mois, et que ça ne traîne pas.

L'employé. — Veuillez délivrer le nom du préteur.

La bonne. — Je ne sais pas. J'en ai deux en vue. Laissez le nom en blanc.

En correctionnelle.

Le président. — Prévenu, expliquez-moi comment vous vous y êtes pris pour transporter, à vous seul, un coffre-fort aussi lourd, et cela sans donner l'éveil?

Le prévenu. — C'est pas la peine, monsieur le président, vous ne réussiriez jamais à le faire.

**THÉÂTRE. — Le monde où l'on s'ennuie** a décidément bien des charmes. Il avait attiré jeudi soir, au théâtre, un très nombreux auditoire, qui a beaucoup ri et qui a applaudi plus encore. Mais tout l'esprit de Pailleron n'eût pas suffi, à lui seul; il lui fallait des interprètes comme les excellents et très consciencieux artistes de notre troupe actuelle, la meilleure que nous ayons eue. Si, maintenant, notre public ne leur tient pas fidèle compagnie, durant toute la saison, c'est à déssespérer du théâtre à Lausanne. Nous n'en sommes point encore là, heureusement.

Demain, dimanche, un drame qui n'est plus d'hier, mais qui a toujours grand succès, **Marie-Jeanne ou la femme du peuple**. 5 actes de d'Ennery et Maillan. On commencera par un acte de Grenet Danceourt, **Le Phoque**. — Rideau à 8 heures.

L. MONNET.

Le docteur HERMANN, d'Athènes (Grèce), écrit : « Les Pilules hématogènes du docteur Vindevogel m'ont toujours pleinement satisfait. Ce reconstituant est le plus efficace de tous ceux qui m'ont été soumis pour combattre avec certitude les divers cas d'anémie, de faiblesse et d'épuisement. »

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

**Papeterie L. MONNET, Lausanne.**  
3, RUE PÉPINET, 3

**AGENDAS DE BUREAUX**  
POUR 1900

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.